

# COMPOST 0/10



Le compost est l'amendement organique idéal pour améliorer la richesse de vos sols. C'est un excellent reconstituant, source de matière organique. Il contribue à améliorer la structure des sols, à développer l'activité biologique et apporte au sol des éléments fertilisants (N,P,K) et oligo éléments.

L'ajout de compost permet de limiter l'arrosage et d'augmenter la capacité en rétention en eau des sols..

**COMPOSITION :** Compost vert (végétaux triés provenant de l'entretien des parcs et jardins, ayant subi un procédé de compostage aérobie).



## VALEURS ANALYTIQUES MOYENNES :





(données non contractuelles)

MS*	MO**	pH	Azote total*	Azote organique non uréique
42-58%	23,5-30%	7-9	0,6-1%	0,6-1%

C/N total	K <sub>2</sub> O*	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> *	CaO*
15-25%	0,4-0,7%	0,2-0,4%	2,5-3,5%

\* Valeur en % de masse sur produit brut / Analyse complète sur demande

## CONDITIONNEMENT

<b>KOM01</b>		Sac 20 kg (48 sacs/palette)
<b>PRO433</b>		Big bag 200 kg
<b>PRO388</b>		Big bag 400 kg
<b>PRO23</b>		Vrac (à la tonne )

**DENSITÉ MOYENNE :** 400 kg/m<sup>3</sup>

**CRIBLAGE :** 80% de la matière sèche passe au tamis de 10 mm

Norme NFU 44-051

V 02/2023

☎ 04.72.97.07.80  
✉ [contact@racinebyracine.eu](mailto:contact@racinebyracine.eu)

50, rue Ernest Renan  
69120 VAULX-EN-VELIN

## PRÉCONISATIONS D'USAGE :

Le compost de RACINE est un amendement organique et non un support de culture. Il doit être mis en oeuvre selon les indications suivantes :

- Utiliser en mélange avec de la terre végétale (enfouissement recommandé)
- Ne pas dépasser la dose prescrite
- Ne pas utiliser pur
- Ne pas ingérer
- Stocker de préférence le produit à l'abri des intempéries pour une longue durée
- Se laver et se sécher les mains après usage

A propos de  
**RACINE**

Depuis 1999, RACINE recycle et valorise les déchets verts issus de l'entretien des parcs et jardins, et les déchets issus du bois. Créateur de ressources, RACINE propose de nombreux supports de culture (terreaux, paillages) ainsi qu'une large gamme de fournitures espaces verts.

## PRECONISATIONS D'UTILISATION : EN AGRICULTURE

Doses d'emploi indicatives (à adapter à la culture et à l'analyse de la terre) :

Grandes cultures	15 à 25 tonnes/ha tous les 2-3 ans
Herbages, cultures fourragères	10 à 15 tonnes/ha tous les 2-3 ans de compost fin. Attention : prévoir un délai sanitaire avant pâture ou fauche de 6 semaines.
Arbres fruitiers	A la plantation : 30 tonnes/ha En entretien : 15 tonnes sur le rang tous les 3 ans
Viticulture	A la plantation : 30 à 50 tonnes/ha en fonction du type de sol En entretien : 20 tonnes sur le rang tous les 5 ans
Cultures légumières	5 à 20 tonnes/ha

Recommandations d'emploi :

- Grandes cultures : épandre en surface après récolte, puis enfouir au sol
- Epandage préconisé à l'aide d'un épandeur agricole muni d'une table d'épandage
- Incorporer le compost au sol dans les meilleurs délais pour une meilleure efficacité
- Attendre un bon ressuyage des sols au printemps pour limiter l'impact des engins sur la structure du sol

## PRECONISATIONS D'UTILISATION : EN AMENAGEMENT PAYSAGER

Doses d'emploi indicatives (à adapter à la culture et à l'analyse de la terre) :

Arbres	A la plantation (pour les arbres de hauteur > 50 cm) : 30% du volume du trou. Incorporer le compost à la terre, ne pas laisser le compost en surface. En entretien : étaler une fine couche (0,5 l/m <sup>2</sup> ) en surface puis laisser pénétrer.
Massifs floraux	Mélanger à la terre à raison de 10 à 20 l/m <sup>2</sup> .
Jardinières	Mélanger avec de la terre ou un support de culture type tourbe, à raison d'un volume de compost pour 2 à 3 volumes de support de culture.
Engazonnement	En entretien : étaler une fine couche (2,5 t/ha, 0,5 l/m <sup>2</sup> ) en surface, laisser pénétrer. A la création ou en reconstitution de sol : incorporer en surface du sol (sur 10 cm de profondeur) 50 t/ha (ou 10 l/m <sup>2</sup> ) sans dépasser la dose maximale autorisée du lot considéré.

Tout dépassement de la dose prescrite est susceptible de défavoriser le développement et la qualité des végétaux et peut entraîner des nuisances pour l'environnement (sol, eaux de surface, eaux souterraines).  
L'ingestion directe du produit ou d'un mélange sol/produit représente un risque, en particulier chez les jeunes enfants.